

Enquête « Pratiques numériques des actifs en France en 2016 »

Droit à la déconnexion : plus d'un tiers des actifs (37%) utilise chaque jour les outils numériques professionnels hors du temps de travail. 6 actifs sur 10 (62%) considèrent que des règles devraient être mises en place.

- Une grande majorité des actifs voit le numérique comme une source de progrès dans l'entreprise (59%) et d'opportunités d'évolution professionnelle (38%).
- L'utilisation quotidienne des outils numériques professionnels hors du temps de travail est fortement répandue (37% des actifs, 44% des cadres) et les actifs expriment une forte attente quant à la régulation de leur utilisation : seul 1 actif sur 5 (22%) considère que son entreprise intervient pour limiter l'utilisation des outils numériques hors du temps de travail. Ils sont 62% à considérer que des règles devraient être mises en place, avec une proportion plus forte chez les cadres (75%) et les jeunes (76%).
- Les actifs expriment également des attentes importantes en matière d'accompagnement (64%) et de formation (63%) à l'utilisation des outils numériques et aux enjeux de la digitalisation des entreprises.

Paris, le 24 octobre 2016 - Le cabinet ELEAS, un des principaux acteurs du conseil en qualité de vie au travail et prévention des risques psychosociaux, publie ce jour les résultats de l'enquête inédite « Pratiques numériques des salariés en 2016 ». Cette enquête, réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population active française, analyse les usages et perceptions des outils numériques et de la digitalisation au sein des entreprises.

Parmi les résultats marquants, on observe :

- Une utilisation généralisée des outils numériques :
 - Près de 7 actifs sur 10 (67%) utilisent les outils numériques plus de 3 heures chaque jour, avec une proportion plus forte chez les cadres (81%) et les jeunes (15-34 ans) (76%).
 - Plus d'un tiers des actifs (37%) utilise les outils numériques presque tous les jours hors du temps de travail, avec une proportion plus forte chez les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (61%), les cadres (44%) et moindre chez les professions intermédiaires (34%) et les employés (29%).
- Droit à la déconnexion :
 - Seul 1 actif sur 5 (22%) considère que son entreprise intervient pour limiter les usages des outils numériques hors temps de travail.
 - Les attentes sont pourtant fortes vis-à-vis des entreprises : plus de 6 actifs sur 10 (62%) considèrent que des règles devraient être mises en place pour limiter l'utilisation des outils numériques hors du temps de travail. On note une proportion plus forte chez les gros utilisateurs du numérique : trois quart des cadres (75%) et des jeunes âgés de 15-24 ans (76%).

- La souplesse horaire offerte par le numérique reste cependant appréciée par 40 % des actifs, particulièrement les chefs d'entreprise (69%) et les cadres (53%).
- Le numérique est perçu comme un progrès par près de 6 actifs sur 10 (59%), particulièrement chez les jeunes âgés de 15-34 ans (65%), les cadres (63%) et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (73%). Le numérique est considéré comme un vecteur de transformation des missions (pour un actif sur 2, 53%, et près de 6 cadres sur 10, 59%) et d'opportunités d'évolution professionnelle (pour près de 4 actifs sur 10, 38%, plus d'un chef d'entreprise sur 2, 55%, et 4 employés sur 10, 41%).
- Des attentes fortes en matière d'accompagnement (64% des actifs, 69% des 55 et +) et de formation (63% des actifs, 70% des 15-24 ans) à l'utilisation des outils numériques. Les actifs souhaitent principalement acquérir de nouvelles compétences numériques (64%).

« Les actifs apprécient la souplesse d'utilisation des outils numériques. Mais, ils attendent que leur entreprise en régle l'usage : ils disent oui au droit à la déconnexion, non à l'impossibilité de se connecter. Une fois encore, le numérique témoigne d'un rêve de liberté dans ce siècle modélisé par les technologies de communication », déclare Xavier Alas Luquetas, dirigeant-fondateur d'ELEAS.

Une utilisation généralisée des outils numériques professionnels hors du temps de travail

L'enquête met en lumière **une polarisation de la population active quant au débordement de l'usage des outils numériques professionnels hors du temps de travail : 37% des actifs les utilisent presque tous les jours ; 37% ne les utilisent jamais.**

Ce résultat atteste de la cohabitation de deux mondes face aux outils numériques :

- **Celui des cadres** où près d'un 1 actif sur 2 (44%) utilise presque tous les jours hors du temps de travail réglementaire les outils numériques professionnels. Cet usage massif du numérique se caractérise donc par un brouillage des temps de vie professionnelle et privée.
- **Celui des employés et des professions intermédiaires** où l'usage du numérique professionnel hors du temps de travail reste plus marginal (respectivement 29% et 34%).

L'enquête montre aussi que les usages des outils professionnels à des fins personnelles restent limités (27 % des actifs) et qu'ils ne relèvent pas d'une logique d'abus : ce sont en effet en priorité les plus gros utilisateurs (jeunes, cadres, chefs d'entreprise, etc.) qui les utilisent le plus fréquemment à cette fin.

Une demande forte de régulation de l'utilisation des outils numériques

Face à cet usage massif des outils et des technologies numériques, les entreprises et organisations restent relativement passives : seul 1 actif sur 5 (22%) considère que son entreprise intervient pour limiter les usages des outils numériques hors temps de travail.

Les attentes en matière de droit à la déconnexion sont pourtant fortes (62 % des actifs), en particulier chez les gros utilisateurs du numérique (chefs d'entreprise, cadres, jeunes – à plus de 75%).

La souplesse horaire offerte par le numérique reste cependant appréciée par 40 % des actifs. L'enquête met à jour en creux un souhait d'utilisation à la carte : les actifs français souhaitent utiliser librement les outils numériques. Néanmoins ils aspirent à une régulation de la part de leur entreprise à travers le droit à la déconnexion.

Ce souhait de liberté dans les usages du numérique a pour origine **les représentations positives généralement associées à ces technologies. Le numérique professionnel s'inscrit dans le mouvement**

de fond de la révolution numérique qui touche les sociétés contemporaines : le numérique professionnel est perçu comme un progrès par près de 6 actifs sur 10, comme un vecteur positif de transformation des missions, comme l'ouverture de nouvelles opportunités d'évolution, etc. La rapidité d'exécution, l'amélioration de la qualité sont les premiers progrès identifiés par les actifs français. L'utilisation de ces technologies est aujourd'hui naturelle et consubstantielle de l'activité professionnelle. **Le sentiment de menace sur les postes est donc plutôt rare : il concerne un 1 actif sur 10 et certains secteurs professionnels que le numérique transforme profondément (activité financières et d'assurance)**. Le stress lié à l'utilisation du numérique au travail est étroitement corrélé au sentiment de menace sur les postes dans un avenir proche.

L'accompagnement de la transformation numérique, un véritable enjeu de politique RH

Les attentes des actifs se focalisent sur la formation régulière à une meilleure utilisation des outils numériques (63% des actifs) et sur un accompagnement quant à la compréhension des évolutions numériques qui touchent leur métier (64% des actifs).

Les jeunes actifs attendent de leur entreprise un accompagnement dans la recherche d'efficience/efficacité des outils (58%) et une réactivité dans la résolution des dysfonctionnements numériques (58%). **Les seniors** quant à eux ont à cœur de se voir associés aux évolutions numériques de leur poste ou de leurs outils (54 %). **Les cadres**, au-delà de l'acquisition de nouvelles compétences, souhaitent être soutenus par leur entreprise afin de pouvoir d'une part adapter l'organisation des *process* aux innovations numériques (37%) et d'autre part palier au stress inhérent à tout bouleversement numérique (30%).

Méthodologie de l'enquête

Enquête réalisée du 20 au 28 septembre 2016 auprès d'un échantillon de 1010 personnes représentatives de la population active française métropolitaine, âgées de 15 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas sur les données de l'enquête Emploi Insee 2014, d'après les critères de sexe, d'âge, de statut professionnel, de zone géographique et de secteur d'activité (exclusion du champ d'étude : agriculteurs – ouvriers).

A propos d'Eléas

Fondé en 2001, Eléas est un cabinet conseil spécialiste de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques psychosociaux. Basés sur l'approche systémique, les dispositifs mis en œuvre par Eléas mobilisent l'ensemble des acteurs concernés autour des leviers et des forces de l'organisation (Direction générale, Direction des ressources humaines, management, CHSCT, IRP, médecine du travail...).

Eléas propose aux entreprises des démarches d'accompagnement sur-mesure et intervient dans cinq domaines principaux : les études et diagnostics, l'accompagnement des transformations et mutations, les dispositifs d'écoute et de soutien psychologique, la gestion des événements critiques, la formation et le coaching.

L'équipe Eléas est constituée de 20 consultants et d'un réseau national de 160 experts certifiés spécialistes dans différents domaines : prévention des risques psychosociaux, sociologie des organisations, psychologie clinique, management des hommes, pédagogies innovantes, communication, relations et climats sociaux, ergonomie, médecine. Le cabinet intervient auprès de grandes entreprises privées et publiques, d'ETI, de PME, d'associations et de collectivités. Eléas bénéficie d'une habilitation IPRP (Intervenant en Prévention des Risques professionnels), de l'agrément du ministère du travail et d'une qualification OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation). Pour plus d'informations : www.eleas.fr

*Pour rappel, ELEAS a publié en juin 2014 et novembre 2015 deux grandes enquêtes sur les incivilités au travail. Il en ressort que **près d'un salarié sur deux est exposé à des incivilités.***

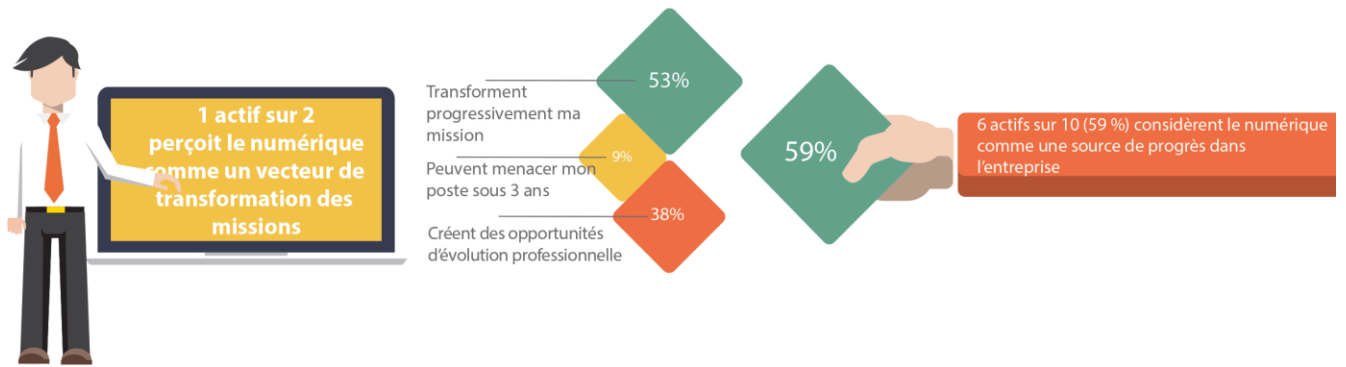
Contact Presse – Agence Ozinfos

Xavier Roc – 01 42 85 47 32 / 06 27 26 49 65
eleas@ozinfos.com

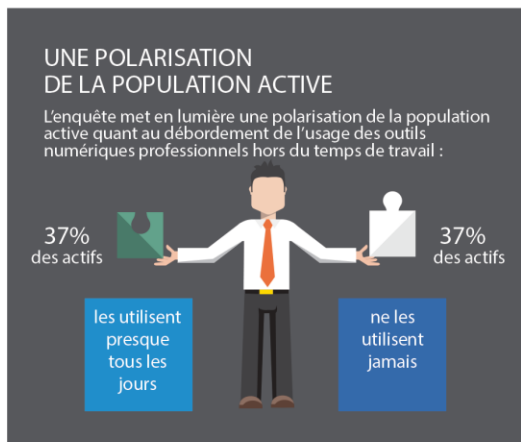
LES PRATIQUES NUMÉRIQUES DES ACTIFS EN FRANCE 2016

Cette enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population active française, analyse les usages et perceptions des outils numériques et de la digitalisation au sein des entreprises.

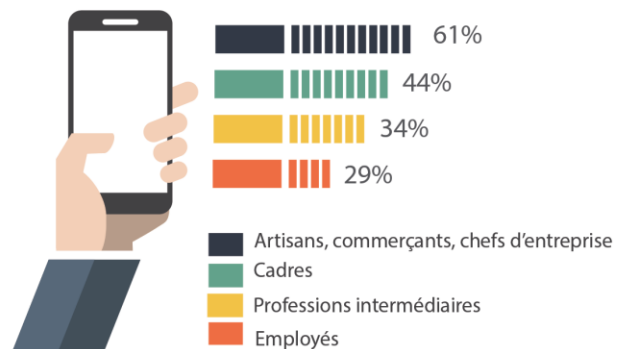
UNE PERCEPTION MAJORITAIRE POSITIVE DU NUMÉRIQUE



UNE UTILISATION GÉNÉRALISÉE DES OUTILS NUMÉRIQUES PROFESSIONNELS HORS DU TEMPS DE TRAVAIL



"J'utilise mes outils numériques professionnelles hors du temps de travail presque tous les jours..."



OUI AU DROIT À LA DÉCONNEXION

22%

des actifs considèrent que leur entreprise intervient pour limiter les usages des outils numériques hors du temps de travail



3 actifs sur 5

considèrent que des règles devraient être mises en place pour limiter l'utilisation des outils numériques hors du temps de travail

NON À L'IMPOSSIBILITÉ DE SE CONNECTER

40% des actifs apprécient la souplesse horaire permise par le numérique

particulièrement :

53% des cadres

69% des chefs d'entreprise